



Stock CO₂

LABEL
BAS-CARBONE

FICHE PROJET · BOISEMENT

Le bois de l'Autier

Coussac-Bonneval · Haute-Vienne (87)



u cœur de Nouvelle-Aquitaine, ce projet de boisement s'étend sur 11,22 hectares dans la commune de Coussac-Bonneval. Labellisé dans le cadre du Label Bas-Carbone, il doit permettre de séquestrer 3 224 tonnes de CO₂ sur sa durée de vie : ce sont des réductions d'émissions attendues, reconnues après vérification.

SURFACE

11,22 ha

boisés

PLANTS

12 950

prévus au dossier

CO₂ ATTENDU

3 224 t

sur la durée du projet

LABELLISÉ EN

2024

le 31 janvier

Le projet

LES GRANDES ÉTAPES



LE CADRE LABEL BAS-CARBONE

MÉTHODE Boisement

DURÉE 30 ans

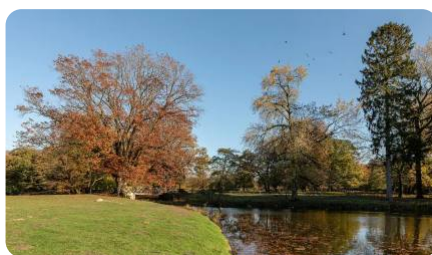
LES ESSENCES PLANTÉES



Peupliers diversifiés

Populus spp.

Photo : Krzysztof Ziarniak, Kenraiz, CCBY-SA 4.0, via Wikimedia Commons



Chêne rouge d'Amérique

Quercus rubra

Photo : Dietmar Rabich, CCBY-SA 4.0, via Wikimedia Commons



Robinier faux-acacia

Robinia pseudacacia

Photo : Stefan Iefnaer, CCBY-SA 4.0, via Wikimedia Commons



Douglas vert

Pseudotsuga menziesii

Photo : Neptuul, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons



Mélèze d'Europe

Larix decidua

Photo : Johann Jaritz, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons

COMMENT CE PROJET EST VÉRIFIÉ

Reconnu par l'État

Le projet est labellisé depuis le 31 janvier 2024 au titre du Label Bas-Carbone, le cadre créé par le ministère chargé de la transition écologique.

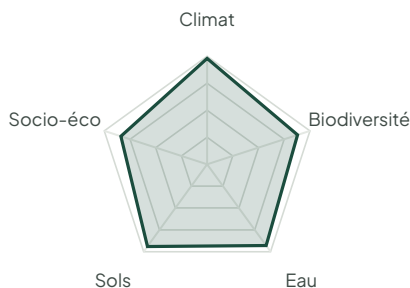
Un audit indépendant

Les réductions d'émissions ne sont reconnues qu'après le contrôle d'un auditeur indépendant.

Ce document résume la page publique du projet. Le CO₂ indiqué est attendu sur la durée du projet : il n'est acquis qu'une fois vérifié.

Son impact

LES CO-BÉNÉFICES ESTIMÉS



Climat

98 / 100

Grâce à la présence de Peupliers diversifiés, Chêne rouge d'Amérique (*Quercus rubra*), Robinier faux-acacia (*Robinia pseudacacia*), ce projet bénéficie d'un fort...

Biodiversité

88 / 100

La diversité des essences (5 espèces différentes) crée un habitat favorable à de nombreuses espèces.

Eau

93 / 100

L'enracinement profond des essences plantées stabilise les sols et régule le cycle hydrologique, limitant le ruissellement et protégeant les nappes phréatiques locales.

Sols

94 / 100

La litière organique et l'enracinement enrichissent progressivement le sol en matière organique, améliorant sa structure et sa fertilité naturelle pour les années...

Socio-économique

84 / 100

Ce projet fait appel à du travail forestier pendant la plantation et les premières années d'entretien (préparation du sol, plantation, dégagements), et prépare à terme...

Scores sur 100 attribués par Stock CO₂ : indicateur propre à Stock CO₂, distinct du Label Bas-Carbone.

RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

0,8 ETP-année de travail forestier mobilisés sur 30 ans

Ce projet mobilise environ 0,8 année de travail forestier à temps plein (entre 0,6 et 1,4), répartie sur les 30 ans du projet.

Travaux forestiers sur la parcelle (plantation, entretien, nettoisements, élagages) : **0,7 ETP-année (entre 0,6 et 1,2)** · Audit de vérification (donnée Stock CO₂) : **50 heures** · Exploitation des bois pendant le projet (premières éclaircies, jusqu'à 30 ans) : **67 heures (entre 0 et 150)** · Production des plants en pépinière : **non chiffré (aucune source publiée)** · Exploitation du bois à terme (éclaircies suivantes et coupe finale, au-delà des 30 ans, vers 70 ans), non comprise ci-dessus : **0,3 ETP-année (entre 0,3 et 0,5)** · Total, y compris l'exploitation du bois à terme : **1,1 ETP-année (entre 0,9 et 1,8)**

Méthode : surface plantée x heures de travail par hectare publiées par l'ONF (itinéraires techniques 2011–2015), sur les 30 ans du projet ; audit : 5 à 10 jours selon la surface (donnée Stock CO₂) ; exploitation : volumes récoltés (ONF, Fournier et al. 2022) x productivité des abatteuses et des porteurs (FCBA 2005) ; ± 1 607 h, durée annuelle légale d'un travail ; pépinières non chiffrées ; estimation Stock CO₂.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ODD
3

Bonne santé et bien-être

Ce projet contribue à cet objectif par ses actions de séquestration carbone et de renforcement des écosystèmes locaux.

ODD
8

Travail décent et croissance économique

Ce projet contribue à cet objectif par ses actions de séquestration carbone et de renforcement des écosystèmes locaux.

ODD
13

Lutte contre les changements climatiques

C'est l'impact principal : ce projet vise à séquestrer 3 224 tonnes de CO₂ sur sa durée de vie, dans le cadre du Label Bas-Carbone — des réductions attendues, reconnues...

ODD
6

Eau propre et assainissement

Le couvert forestier sur 11,22 ha filtre naturellement les eaux de ruissellement et favorise la recharge des nappes souterraines.

ODD
12

Consommation et production responsables

Les 12 950 arbres prévus sur 11,22 ha, de 5 essences différentes, formeront à long terme une ressource en bois renouvelable, issue d'une forêt suivie pendant toute la...

ODD
15

Vie terrestre

Ce projet de 11,22 ha à Coussac-Bonneval plante 5 essences différentes, recréant un écosystème forestier : habitat pour la faune, corridors écologiques entre les...

Suivre le projet

OÙ SE TROUVE LE PROJET



COMMUNE
Coussac-Bonneval

DÉPARTEMENT
Haute-Vienne (87)

RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

LE SUIVI DU PROJET

31 janvier 2024	Labellisation Le projet a obtenu le Label Bas-Carbone.
2 novembre 2023	Dépôt du dossier Le dossier complet a été déposé pour instruction : description des parcelles et des essences, calcul des réductions attendues, engagement de suivi sur toute...
30 avril 2023	Plantation inscrite au dossier Le dossier du projet fixe à cette date la plantation du peuplement.
3 novembre 2022	Notification du projet Le projet a été notifié au ministère de la Transition écologique, première étape du parcours de labellisation.



Suivre le projet en ligne

Photos, étapes, suivi et co-bénéfices du projet sur sa page publique.

stock-co2.com/projets/le-bois-de-l-autier